

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Fiduciaire Arfidu SA en liquidation, Saint-Prex**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 19.03.2004
4. Echéance de préavis des créances: **28.05.2004**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire Arfidu SA en liquidation, chez Armand Ducret, liquidateur, chemin de la Moraine 15, 1162 Saint-Prex
6. Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 CO.

Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires
1005 Lausanne

(02210318)